CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 26 novembre 2008

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (12)

Mme TENENBAUM, M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme LE GRAND, Mme METGE, Mme REVEL, Mme ROLLIN

Membres excusés représentés : (3)

M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme BERNARD (représentée par M. BERTHIER), Mme TOLLOT (représentée par Mme REVEL)

Membres absents excusés : (2) M. BARRON, M. EL HASSOUNI

Date de convocation: 20 novembre 2008

Délibération n°: 83-2008

<u>Objet</u> : Action globale du CCAS dans les centres sociaux : réflexion en cours sur l'engagement du CCAS aux côtés des autres secteurs de la ville et des partenaires institutionnels.

Le CCAS développe depuis 30 ans une action sociale globale au sein du Centre Social Balzac.

Depuis 2007, la Ville et le CCAS mettent en oeuvre un processus, echelonné dans le temps, de reprise de l'ensemble des centres sociaux de Dijon, suite au désengagement de la Caisse d'Allocations Familiales.

Le transfert de gestion du Centre Social de Fontaine d'Ouche est intervenu le 1er avril 2007, celui des Bourroches le 1er septembre 2008. Cette évolution induit un renforcement des coopérations internes entre le CCAS et les autres secteurs de la ville et les partenaires institutionnels.

Dans ce contexte, afin de favoriser la complémentarité avec l'ensemble des acteurs, une réflexion est conduite par les services du CCAS pour formaliser la spécificité de l'approche sociale du CCAS dans ces structures de proximité.

Le Conseil d'Administration approuve qu'une proposition de texte sera présentée lors du prochain conseil d'administration.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR Déposé le :

<u>Destinataires</u>: Préfecture: 1 Registre: 1

DAG : 1 DIS : 1

Receveur Municipal: 2



Pour le Président et par délégation, La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

2 7 NOV. 2008